



LETTRE DE SENSIBILISATION AUX HABITANTS

Le compteur d'eau est très sensible au froid et au gel. Suite à la vague de froid que nous venons de traverser, le service du Pas du Sant vous préconise de vérifier votre compteur d'eau afin d'éviter des désagréments tels que des fuites, la casse de canalisations ou des coupures d'eau.

Pour protéger votre compteur, il est recommandé de :

- Le calfeutrer avec des plaques de polystyrène ;
- Mettre des protections adaptées comme des câbles chauffants antigel ;
- Remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur.

Vous pouvez également protéger vos canalisations en entourant les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante. Evitez cependant la laine de verre, le papier ou la paille.

Quels sont les signes d'un compteur gelé ?

- Une absence totale d'eau lorsque vous ouvrez un robinet ;
- La présence de givre ou de glace visible sur le compteur ;
- Une augmentation de la pression dans les tuyaux ou des bruits inhabituels provenant des canalisations.

Que faire si le compteur est gelé ?

- Couper l'eau afin d'éviter l'inondation au moment du dégel ;
- Utiliser une source de chaleur (sèche-cheveux ou linges chauds) pour débloquer la canalisation gelée. Ne pas utiliser de flamme pour éviter de détériorer les canalisations.

A Dourgne, le 23/01/2025

Le Maire, D. COUGNAUD

